Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-212901177-20260629-DCM20260606-DE

Lannilis
Terre des Abers

MAIRIE DE LANNILIS
19, rue de la Mairie
29870 LANNILIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de réunion : 29/06/2026

Date de convocation : 22/06/2026

Nombre de :
- conseillers en exercice : 29
- conseillers présents : 24
- conseillers votants : 29
- pouvoirs : 5

Votes : Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-François TRÉGUER, Maire.

Etaient présents : Jean-François TRÉGUER, Gwendal LE COQ, Cécile LE ROUX, Jean-René MARC, Sabrina OULHEN, Claude DARÉ, Christelle HELIES, Jean-Yves GOURIOU, Fabienne LANDURE, Marie LAOT, Philippe DERRIEN, Maxime LÊ, Nadège HAVET, Jacky HERTSOEN, Benoît PAUL, Hélène LE BORGNE, Jean-Christophe MILIN, Céline FOUILLARD, Violaine MARCHADOUR, David NORMAND Yohann HENRY, Gérard REDT, Vincent VERBEQUE, Emma STEPHAN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Gwenaël GUYOMARD, pouvoir à Gwendal LE COQ,
Liliane OGOR, pouvoir à Sabrina OULHEN,
Amélie ALAVAIL, pouvoir à Claude DARE
Manon LAOT, pouvoir à Christelle HELIES
Corinne ROPERT, pouvoir à Emma STEPHAN.

Absents :

Secrétaire de séance : Violaine MARCHADOUR

DCM N°2026-06-06

OBJET

COÛT MOYEN PAR ÉLÈVE 2026 DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE LANNILIS

Le coût moyen par élève dans les écoles publiques de Lannilis est fixé chaque année en fonction du compte administratif N-1 (2025).

Ce coût moyen par élève sert de référence :
- À la détermination du forfait communal versé aux écoles privées sous contrat d'association avec l'Etat situées sur son territoire,
- À la participation financière aux frais de fonctionnement des écoles publiques, entre les communes de résidence et les communes d'accueil pour les élèves scolarisés hors commune. Ce coût de référence est applicable à défaut d'accords particuliers avec les communes de résidence pour les élèves scolarisés à Lannilis.

Le coût de fonctionnement moyen par élève (maternelle et élémentaire) dans les écoles publiques de la commune est de : 1 156,66 € au titre de 2026 (année scolaire 2025-2026).

Avis favorable de la commission finances du jeudi 11 juin 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :
- **fixe le coût annuel de fonctionnement moyen par élève dans les écoles publiques de la commune à 1 156,66 € au titre de 2026,**
- **autorise M le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre.
Le Maire, Jean-François TRÉGUER

MAIRIE de LANNILIS (Finistère)